



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



PARTENARIAT
MONDIAL
SUR LES SOLS

Termes de référence

Président et vice-président

Réseau mondial de laboratoires des sols (GLOSOLAN)

Le président du Réseau mondial de laboratoires des sols (GLOSOLAN) veillera à:

- i. s'assurer que le plan de mise en œuvre du pilier 5, section «Échantillonnage et analyse des sols», est exécuté et que le GLOSOLAN est établi;
- ii. présider les réunions GLOSOLAN et superviser la section en charge de la mise en œuvre du plan du pilier 5, s'assurer ainsi que ses objectifs de travail et ses livrables sont atteints à temps, et le mettre à jour si nécessaire;
- iii. maintenir une communication active entre GLOSOLAN et le Secrétariat du SPG et le groupe de travail Pilier 5, en relation avec l'exécution des activités GLOSOLAN telles que documentées dans la feuille de route convenue lors du lancement du GLOSOLAN;
- iv. participer au groupe de travail sur le pilier 5 au niveau mondial (voir les termes de référence du groupe de travail sur le pilier 5 dans le plan de mise en œuvre du pilier 5);
- v. suivre l'évolution et le lien entre GLOSOLAN et les réseaux régionaux de laboratoires des sols (RESOLAN), tout en maintenant une vive communication;
- vi. rapporter (conjointement avec le Secrétariat du SPG et le Président de l'ITPS) à l'Assemblée plénière du SPG sur l'évolution de GLOSOLAN;
- vii. plaider pour la mobilisation de ressources afin d'exécuter les activités GLOSOLAN comme prévu dans le plan de mise en œuvre du pilier 5 et la feuille de route GLOSOLAN.

La nomination du président du GLOSOLAN a lieu lors de la réunion annuelle de GLOSOLAN. Le mandat du président est de deux ans après son élection et peut être prolongé par décision GLOSOLAN à un deuxième mandat. Le président est, dans la mesure du possible, appuyé par un vice-président dans toutes ses activités et tâches.